

## Un conservatoire de la biodiversité

Mosaïque de prairies pâturées, haies, un patrimoine arboré riche et cours d'eau favorisent la préservation de la biodiversité.

Une gestion différenciée des prairies permet aux plantes indigènes de se développer. Les haies accompagnent les

vestiges en soulignant leur majesté. Elles sont composées d'aubépines, prunelliers, troènes, cornouillers et fusains. Ripisylve et **arbres têtards\*** contribuent au maintien des berges. Les principales essences sont des saules, frênes et chênes.

Depuis 2019, le site est labellisé «Refuge LPO», 69 espèces d'oiseaux ont été inventoriées.



## Camille de la Croix (1831-1911)

Prêtre jésuite et archéologue d'origine belge, il s'installe à Poitiers en 1864. De 1881 à 1883, il se focalise sur la fouille du site de Sanxay. Il consigne ses découvertes dans des carnets de fouille, dessine des plans et fait réaliser des photos qui nous renseignent encore aujourd'hui sur le déroulé du chantier.

Mort en 1911, il a légué l'ensemble de ses documents, qui sont, aujourd'hui encore, conservés et consultables aux Archives Départementales de la Vienne.



## Glossaire

**Apollon** : dieu grec des arts, de la beauté, de la poésie et de la lumière, honoré par les gallo-romains. Apollon est également le dieu des purifications et de la guérison.

**Arbre têtard** : arbre au tronc court surmonté d'une «tête» et d'une couronne de branches. Ce port est issu de l'exploitation de ces dernières.

**Cavea** : partie des édifices de spectacle antique où se trouvent les gradins sur lesquels s'assoient les spectateurs. La cavea est formée de l'ensemble des rangées concentriques de gradins.

**Cella** : mot dérivé du latin celare, « cacher » et qui désigne un local fermé, est la partie close du temple, généralement de forme rectangulaire. Elle s'ouvre sur l'avant du temple par une porte à deux battants.

**Hypocauste** : système de chauffage par le sol utilisé à l'époque romaine dans l'ensemble de l'Empire pour chauffer l'eau des thermes et des bains privés.

**Orchestra** : aire plane située au centre des édifices de spectacle antiques où se déroulaient les spectacles.

**Pictons** : peuple gaulois dont le territoire correspondait globalement aux actuels départements des Deux-Sèvres et de la Vienne, et dont la ville capitale était Poitiers (Limonum). Le territoire picton fut rattaché à l'empire romain à la suite de la conquête de la Gaule par César en 51 av. J.-C.

**Suspensura** : sol supporté par des piliers ou des massifs de maçonnerie constituant la couverture d'un hypocauste\*.

## Informations pratiques

Durée moyenne de visite : 45 minutes à 1h45

Visite commentée en français

Centre des monuments nationaux  
**Site gallo-romain de Sanxay**  
 Route de Ménigoute, 86600 Sanxay  
 tél. 05 49 53 61 48  
 galloromain.sanxay@monuments-nationaux.fr

[www.sanxay.fr](http://www.sanxay.fr)  
[www.monuments-nationaux.fr](http://www.monuments-nationaux.fr)

**CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX**

# SITE GALLO-ROMAIN DE SANXAY

## Un site archéologique majeur

### 2000 ans d'histoire

Le site gallo-romain de Sanxay compte parmi les sites archéologiques majeurs de l'antique province d'Aquitaine.



©Bernard Noel Chagny

Nichée dans un méandre verdoyant de la vallée de la Vonne, cette petite ville gallo-romaine a été fondée au début du Ier siècle de notre ère et a connu une importante phase de monumentalisation au cours du IIe siècle. Son abandon est intervenu au

cours du IVe siècle. Elle a ensuite été exploitée comme carrière de pierre, jusqu'à sa redécouverte par le père Camille de la Croix en 1881.

### Une ville gallo-romaine

Camille de la Croix a conduit à Sanxay un programme de fouilles très ambitieux, sur une surface d'environ 15 hectares de 1881 à 1883. Les principaux monuments publics de la ville sont alors mis au jour : le théâtre, les thermes et le temple. Les fouilles ont aussi révélé de nombreux habitats, aujourd'hui remblayés. Des traces d'artisanat sont également identifiées par la découverte d'un four de potier et de creusets de verrier. Aujourd'hui, l'extension maximale du site antique reste difficilement appréhendable. Les apports récents permettent de considérer qu'un ensemble d'une telle ampleur constituait une ville à part entière.

## 1 LE THÉÂTRE

L'emplacement de cet édifice, le seul des trois monuments implantés en rive droite de la Vonne, a été déterminé par la présence d'un escarpement rocheux dans cette partie de la vallée. Ce théâtre présente une **cavea\*** en forme de fer à cheval encadrant une **orchestra\*** circulaire. Les archéologues du XIXe siècle ont mis au jour une importante quantité de grands clous en fer lors de la fouille de cet espace. Ces éléments indiquent que les gradins étaient construits en bois et soutenus par des murs concentriques faits de pierre. L'escarpement naturel a été mis à profit afin de limiter les coûts de construction et d'augmenter la stabilité de l'édifice. Ce théâtre pouvait accueillir jusqu'à 6 600 personnes. Les spectateurs accédaient aux gradins par l'intermédiaire de couloirs appelés vomitoires, dont les emplacements sont aujourd'hui matérialisés par la présence de couloirs bien visibles au sein des vestiges.

## 2 LES THERMES

À l'époque antique, les thermes étaient non seulement un bâtiment voué à l'hygiène, mais aussi un haut lieu de sociabilité : on y venait pour se laver, faire du sport, ainsi que tisser des liens commerciaux ou amicaux. La circulation dans les thermes à Sanxay s'avère difficile à déterminer. L'**hypocauste\*** est un système de chauffage

dont le foyer est déporté à l'extérieur de l'espace à chauffer. Les calories produites par ce foyer circulent dans un sous-sol clos localisé sous le bassin. Les calories sont alors captées par la masse réfractaire de la construction et sont lentement transmises par conduction à l'eau du bassin. La partie sommitale du dispositif, appelée **suspensura\***, constitue à la fois la couverture de l'hypocauste et la dalle de fond de la piscine. Des événements maçonnés situés sous les bassins et comparables à des conduits de cheminée, permettaient l'évacuation des fumées. Les niveaux de marche actuels du rez-de-chaussée de l'édifice correspondent aux fonds des hypocaustes.

## 3 LE SANCTUAIRE

Le sanctuaire a été édifié sur une terrasse artificielle occupant une surface de près de 6 000m<sup>2</sup>. Il était ceinturé sur ses quatre côtés par un mur aveugle appelé péribole et sa partie centrale était occupée par un temple, composé d'une cella octogonale entourée d'un portique cruciforme. Son péribole marquait une franche distinction entre l'aire sacrée et l'espace profane que constitue la ville. Il était doublé, vers l'intérieur, par quatre galeries couvertes (quadriportique) et largement ouvertes sur la cour par l'intermédiaire de colonnades. Aujourd'hui, seules les fondations du monument sont conservées. Les archéologues

estiment que les portiques périphériques pouvaient atteindre 15 mètres de hauteur dans leurs parties les plus élevées. L'accès au temple se faisait par l'intermédiaire d'un grand porche positionné au centre de la galerie est. La **cella\*** était le point culminant de l'édifice avec une hauteur estimée à environ 25 mètres. Cette salle sacrée, dont l'accès était réservé aux seuls prêtres, accueillait la statue de la divinité vénérée. À Sanxay, selon l'hypothèse la plus vraisemblable, l'édifice aurait été dédié à **Apollon\***.

